

REMBOURSEMENTS ET MODALITÉS

AVRIL 2024

- Tous les tarifs inclus les taxes
- Pour obtenir les remboursements, la demande doit être faite dans les délais indiqués

Formation – Programme DESS

	Inscription CEP	Cotisation annuelle	Matériel pédagogique
Tarif	653,06 \$	457,60 \$	864,61 \$
Admission refusée lors de l'analyse du dossier ou ne se qualifie pas ou admission non traitée	100 % remboursable	100 % remboursable	100 % remboursable
Abandon du programme après la confirmation de votre inscription à l'Ordre et moins de 30 jours après le début de la session	100 % remboursable	Frais non remboursable de 113,83 \$ incluant les taxes	100 % remboursable
Abandon du programme <u>plus</u> de 30 jours après le début de la session	0 % remboursable	0 % remboursable	0 % remboursable

Formation – Programme national dispensé par l'Ordre

ATTENTION : ce tableau de remboursement s'applique uniquement pour les candidats et candidates qui débutent le programme.

	Inscription CEP	Frais de logiciel d'examen	Cotisation annuelle	Séance d'orientation	Modules
Montant payé (taxes incluses)	653,06 \$	402,41 \$	457,60 \$	994,53 \$	1663,69 \$

Abandon du Programme national et du cheminement CPA avant ou pendant le module Commun 1 ou le premier module complété si exemption de modules

Admission refusée lors de l'analyse du dossier ou ne se qualifie pas ou admission non traitée	100 % remboursable	100 % remboursable	100 % remboursable	100 % remboursable	100 % remboursable
Abandon du programme après la confirmation de votre inscription à l'Ordre <u>et plus de 30 jours</u> avant le début de la session et de la séance d'orientation (pour module 1) sans avoir commencé ni avoir accédé au D2L	100 % remboursable	100 % remboursable	Frais non remboursable de 113,83 \$ incluant les taxes	100 % remboursable	100 % remboursable
Abandon du programme après la confirmation de votre inscription à l'Ordre <u>et moins de 30 jours</u> avant le début de la session et de la séance d'orientation (pour module 1) sans avoir commencé ni avoir accédé au D2L	100 % remboursable	100 % remboursable	Frais non remboursable de 113,83 \$ incluant les taxes	Remboursement de 85 % des frais payés i.e. 845,35 \$ incluant les taxes	Remboursement de 85 % des frais payés i.e. 1414,14 \$ incluant les taxes
Abandon du programme après la confirmation de votre inscription à l'Ordre et après le début de la session et de la séance d'orientation (pour module 1) mais avant le 2 ^e vendredi du premier module suivi	100 % remboursable	0 % remboursable	Frais non remboursable de 113,83 \$ incluant les taxes	Aucun remboursement	Remboursement de 85 % des frais payés i.e. 1414,14 \$ incluant les taxes
Abandon du Programme national et du cheminement CPA après le 2 ^e vendredi du premier module suivi	0 % remboursable	0 % remboursable	0 % remboursable	Aucun remboursement	Aucun remboursement

Abandon de modules sans abandonner le cheminement CPA ou abandon du cheminement CPA, mais déjà au moins un module complété/réussi/échoué

Avant le 2 ^e vendredi de la session	0 % remboursable	0 % remboursable	0 % remboursable	s.o.	Remboursement de 85 % des frais payés i.e. 1414,14 \$ incluant les taxes
Après le 2 ^e vendredi de la session	0 % remboursable	0 % remboursable	0 % remboursable	s.o.	0 % remboursable
Après le 4 ^e vendredi de la session	0 % remboursable	0 % remboursable	0 % remboursable	s.o.	0 % remboursable et perte de tentative à l'examen